



Déclaration SNUipp-FSU CAPN du jeudi 31 mai 2012

Cette CAPN se tient après des échéances électorales nationales, dont le résultat indique clairement l'expression d'une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale mais aussi éducative.

Pour l'école, une nouvelle période s'ouvre avec de nouvelles perspectives. Des mesures d'urgence pour la rentrée scolaire devraient être annoncées très prochainement. Une loi d'orientation et de programmation est prévue pour décembre ou janvier. Pour le SNUipp-FSU, le nouveau cap affiché n'est pas le fruit du hasard. Ces dernières années, dans les départements, enseignants et parents engagés avec les organisations syndicales dans la défense de l'école ont gagné la bataille d'opinion pour faire de l'école une priorité. Et maintenant, tout commence. Pour le SNUipp-FSU, le projet de « refondation de l'école » annoncée par le nouveau ministre Vincent Peillon doit se traduire par des transformations réelles de l'école afin de relever les défis de la démocratisation et de l'égalité. Il ne s'agit pas de faire table rase du passé, comme si tout était à jeter dans le système actuel. Il n'est pas d'autre choix que de prendre appui sur ce que l'école sait bien faire et de transformer en profondeur ses défauts marqués par une corrélation trop importante entre échec scolaire et origine sociale défavorisée.

Pour faire avancer l'école, rien ne doit se faire sans les enseignants. Au contraire, il faut leur redonner de la confiance et de la reconnaissance afin qu'ils retrouvent la fierté de bien faire leur métier. Pour transformer l'école, il faut s'appuyer sur l'expertise des enseignants, rétablir des rapports hiérarchiques basés sur la confiance et le dialogue, améliorer les conditions de travail et revaloriser les salaires.

A ce titre, le dialogue social qui s'est profondément dégradé ces dernières années doit retrouver toute sa grandeur et ses vertus. Le paritarisme est remis en cause tant sur la forme (documents tardifs parfois incomplets, limitation de la participation des suppléants, multiplication de groupes de travail informels...) que sur le fond (consultation formelle sans prise en compte de l'avis des personnels). Le SNUipp-FSU demande que le paritarisme retrouve tout son sens et sa place dans le fonctionnement de notre ministère, des rectorats et des directions départementales.

De même sur le dossier concernant les rythmes scolaires, le SNUipp-FSU réaffirme qu'un processus de discussion transparent et cadré par un calendrier et des points d'étape est effectivement incontournable pour la qualité et la sérénité du débat et des prises de décisions qui en découleraient. Aucune décision ne pourra être prise sans les enseignants. Le SNUipp-FSU n'est pas pour le statu quo, mais il faut admettre que le chantier est complexe. Il devra prendre en compte les conditions et le temps de travail des enseignants. Toute évolution doit rimer avec amélioration.

Pour l'heure, des mesures d'urgence doivent aussi se concrétiser dès la rentrée prochaine : conditions de la rentrée scolaire dans les écoles (RASED, ouverture de classes et de postes, situation de la direction d'école), conditions de formation des PES, droit syndical, réécriture de la circulaire de rentrée.

L'annonce des 1000 recrutements dans les écoles pour la rentrée constitue une première bouffée d'oxygène dans une école asphyxiée. C'est un signal de rupture avec les politiques menées précédemment. Cependant, ces recrutements ne devront pas se faire sous forme vacataire ou contractuelle. Des mesures d'accompagnement devront être mises en œuvre pour ces personnels. Pour autant, ces recrutements annoncés sont très loin de couvrir les besoins d'urgence de la rentrée, au regard des 5700 suppressions de postes cette année.

Enfin, le SNUipp-FSU demande que toutes facilités soient données aux enseignants dans l'application de leurs droits : temps partiels, congés formation, droit individuel à la formation, droit à mutation etc.. ; les inévitables et exécutés actuellement examinés dans les départements doivent être facilités.

Le cas de plusieurs enseignants (47, 93) qui se sont vus refuser dans un premier temps le renouvellement d'un poste adapté a mis en lumière le peu de cas que fait l'administration de la question des travailleurs en situation de handicap. Avec seulement 1% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, une politique ambitieuse et volontariste est nécessaire dans l'éducation nationale.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU continuera d'agir pour le respect de l'équité et la transparence afin que les enseignants soient des professionnels reconnus, fiers de pouvoir bien faire leur travail au service de la réussite de tous les élèves. Vraiment TOUS !